



États financiers consolidés intermédiaires résumés

**BRP inc.**

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2013

**BRP inc.**

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT

[non audité]  
[en millions de dollars canadiens]

		Trimestres terminés les	
	Notes	30 avril 2013	30 avril 2012
			Retraité (note 2)
Revenus		804,3 \$	762,7 \$
Coût des ventes		586,3	550,5
<b>Marge brute</b>		<b>218,0</b>	212,2
<b>Charges d'exploitation</b>			
Vente et marketing		65,3	60,6
Recherche et développement		37,3	34,3
Frais généraux et administratifs		35,0	29,9
Autres revenus d'exploitation	12	(5,7)	(1,8)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>131,9</b>	123,0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>86,1</b>	89,2
Frais financiers	13	18,1	21,2
Produits financiers	13	(1,2)	(0,8)
(Gain) perte de change sur la dette à long terme		8,3	(11,2)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	10	19,6	4,8
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>41,3</b>	75,2
Charge d'impôt		15,6	20,6
<b>Résultat net</b>		<b>25,7 \$</b>	54,6 \$
Montant attribuable aux actionnaires		25,7	54,7
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		—	(0,1)
<b>Bénéfice de base par action</b>	11	<b>0,25</b>	0,54
<b>Bénéfice dilué par action</b>	11	<b>0,25</b>	0,53

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**BRP inc.**

## **ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

[non audité]  
[en millions de dollars canadiens]

	<b>Trimestres terminés les</b>	
	<b>30 avril 2013</b>	<b>30 avril 2012</b>
<b>Résultat net</b>	<b>25,7 \$</b>	Retraité (note 2) <b>54,6 \$</b>
<b>Autres éléments du bénéfice (de la perte) global(e)</b>		
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement au résultat</b>		
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	<b>(0,4)</b>	0,4
Variation nette de la perte latente à la conversion des établissements à l'étranger	<b>(3,4)</b>	(6,3)
Économie d'impôt	<b>0,1</b>	—
	<b>(3,7)</b>	(5,9)
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat</b>		
Pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations déterminées	<b>(18,0)</b>	(23,0)
Économie d'impôt	<b>4,8</b>	5,9
	<b>(13,2)</b>	(17,1)
<b>Total des autres éléments de la perte globale</b>	<b>(16,9)</b>	(23,0)
<b>Total du résultat global</b>	<b>8,8 \$</b>	<b>31,6 \$</b>
Montant attribuable aux actionnaires	<b>8,9</b>	31,7
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>(0,1)</b>	(0,1)

*Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.*

**BRP inc.****ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

[non audité]

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	30 avril 2013	31 janvier 2013
Trésorerie		91,7 \$	542,4 \$
Créances clients et autres débiteurs		174,2	213,5
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		18,2	15,2
Autres actifs financiers	4	5,4	7,8
Stocks	5	504,6	465,0
Autres actifs courants		15,9	10,9
<b>Total des actifs courants</b>		<b>810,0</b>	<b>1 254,8</b>
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		47,5	45,6
Autres actifs financiers	4	18,7	19,2
Immobilisations corporelles		449,7	448,4
Immobilisations incorporelles		326,4	326,1
Impôt différé		113,2	118,4
Autres actifs non courants		2,5	2,9
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>958,0</b>	<b>960,6</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 768,0 \$</b>	<b>2 215,4 \$</b>
Facilités de crédit renouvelables	6	— \$	— \$
Fournisseurs et charges à payer		554,1	523,3
Provisions	7	110,9	101,6
Autres passifs financiers	8	73,4	74,7
Impôt à payer		20,8	32,3
Tranche à court terme de la dette à long terme	9	12,6	12,2
Actions ordinaires rachetables	10	54,1	36,2
Autres passifs courants		5,9	7,2
<b>Total des passifs courants</b>		<b>831,8</b>	<b>787,5</b>
Dette à long terme	9	1 059,1	1 042,4
Provisions	7	67,9	69,9
Autres passifs financiers	8	29,3	31,4
Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel		249,6	235,9
Impôt différé		3,6	3,8
Autres passifs non courants		23,3	23,9
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 432,8</b>	<b>1 407,3</b>
<b>Total du passif</b>		<b>2 264,6</b>	<b>2 194,8</b>
<b>Capitaux propres (déficit)</b>		<b>(496,6)</b>	<b>20,6</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>1 768,0 \$</b>	<b>2 215,4 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**BRP inc.**

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[non audité]  
[en millions de dollars canadiens]

**Pour le trimestre terminé le 30 avril 2013**

	Attribué aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (du déficit)
	Capital social	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>52,2</b>	<b>19,0</b>	<b>(28,0)</b>	<b>(24,0)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>18,3</b>	<b>2,3</b>	<b>20,6</b>
Résultat net	—	—	25,7	—	—	25,7	—	25,7
Autres éléments de la perte globale	—	—	(13,2)	(3,3)	(0,3)	(16,8)	(0,1)	(16,9)
Total du résultat global (de la perte globale)	—	—	12,5	(3,3)	(0,3)	8,9	(0,1)	8,8
Dividendes	—	—	(483,0)	—	—	(483,0)	—	(483,0)
Réduction du capital déclaré	(44,9)	—	—	—	—	(44,9)	—	(44,9)
Émission d'actions ordinaires	15,1	(14,9)	—	—	—	0,2	—	0,2
Rachat d'actions ordinaires	(0,1)	—	(1,1)	—	—	(1,2)	—	(1,2)
Rémunération à base d'actions	—	2,9	—	—	—	2,9	—	2,9
<b>Solde au 30 avril 2013</b>	<b>22,3</b>	<b>7,0</b>	<b>(499,6)</b>	<b>(27,3)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(498,8)</b>	<b>2,2</b>	<b>(496,6)</b>

**Pour le trimestre terminé le 30 avril 2012**

	Attribué aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
	Capital social	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
Retraité (note 2)								
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>52,2</b>	<b>18,3</b>	<b>(115,5)</b>	<b>(25,3)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(72,2)</b>	<b>2,2</b>	<b>(70,0)</b>
Résultat net (perte nette)	—	—	54,7	—	—	54,7	(0,1)	54,6
Autres éléments (du résultat global) de la perte globale	—	—	(17,1)	(6,3)	0,4	(23,0)	—	(23,0)
Total du résultat global (de la perte globale)	—	—	37,6	(6,3)	0,4	31,7	(0,1)	31,6
Émission d'actions ordinaires	0,1	—	—	—	—	0,1	—	0,1
Rachat d'actions ordinaires	(0,1)	—	0,2	—	—	(0,3)	—	(0,3)
Rémunération à base d'actions	—	0,1	—	—	—	0,1	—	0,1
<b>Solde au 30 avril 2012</b>	<b>52,2</b>	<b>18,4</b>	<b>(78,1)</b>	<b>(31,6)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(40,6)</b>	<b>2,1</b>	<b>(38,5)</b>

*Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.*

BRP inc.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[non audité]

[en millions de dollars canadiens]

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :	Notes	Trimestres terminés les	
		30 avril 2013	30 avril 2012
			Retraité (note 2)
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat net		25,7 \$	54,6 \$
Éléments non opérationnels et sans effet de trésorerie :			
Amortissement		21,1	20,5
Charge d'impôt	14	15,6	20,6
(Gain) perte de change sur la dette à long terme		8,3	(11,2)
Variation de la juste valeur des actions ordinaires	10	19,6	4,8
Autres éléments (du gain) de la perte de change latent(e)		3,3	(0,7)
Charge d'intérêts		14,9	17,3
Autres		1,2	0,4
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds de roulement		109,7	106,3
Variation du fonds de roulement :			
Diminution des créances clients et autres débiteurs		36,9	57,3
Augmentation des stocks		(43,3)	(58,2)
(Augmentation) diminution des autres actifs		(8,3)	5,5
Augmentation des fournisseurs et charges à payer		35,0	223,0
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers		(5,0)	11,3
Augmentation des provisions		8,1	6,2
Augmentation (diminution) des autres passifs		(3,6)	3,2
Flux de trésorerie provenant des opérations		129,5	354,6
Impôt payé		(17,1)	(3,3)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>		<b>112,4</b>	<b>351,3</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(21,9)	(25,5)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(3,2)	(0,7)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles		0,2	—
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(24,9)</b>	<b>(26,2)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Diminution des facilités de crédit renouvelables		—	(62,7)
Intérêts payés		(14,1)	(6,0)
Frais de renégociation des facilités de crédit renouvelables		—	(3,3)
Frais de renégociation de la dette à long terme		—	(6,2)
Émission d'actions ordinaires	10	0,2	0,1
Rachat d'actions ordinaires		(1,7)	(0,3)
Émission de dettes à long terme	9	10,0	26,8
Remboursement de l'aide gouvernementale	13	—	(60,1)
Dividendes versés		(483,0)	—
Réduction du capital déclaré		(46,1)	—
Autres		(0,2)	(0,3)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement</b>		<b>(534,9)</b>	<b>(112,0)</b>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie		(3,3)	(1,4)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>		<b>(450,7)</b>	<b>211,7</b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>		<b>542,4</b>	<b>26,9</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>91,7 \$</b>	<b>238,6 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**BRP inc.**

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **1. NATURE DES ACTIVITÉS**

BRP inc., auparavant J.A. Bombardier (J.A.B.) inc. (« BRP ») a été constituée en société en vertu des lois du Canada. Aux 30 avril 2013 et 2012, les actions ordinaires avec droit de vote de BRP sont détenues par Bain Capital Luxembourg Investments S.à.r.l. (50 %), Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier ») (35 %), la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (15 %) (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions ordinaires sans droit de vote de BRP sont détenues par le groupe Beaudier et diverses tierces parties (collectivement, les « actionnaires »). BRP détient la totalité des actions de Bombardier Produits Récréatifs inc. et elle n'exerce pas d'autres activités importantes (collectivement, la « Société »).

Bombardier Produits Récréatifs inc. et ses filiales conçoivent, développent, fabriquent et vendent des motoneiges, des motomarines, des véhicules tout-terrain, des véhicules côte à côte et des roadsters, ainsi que des systèmes de propulsion pour les bateaux à moteur hors-bord et à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau international de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement. La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Autriche et en Finlande.

Le siège social de la Société se situe au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0.

### **2. MODE DE PRÉSENTATION**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 avril 2013 ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers intermédiaires ont été résumés conformément à IAS 34. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 avril 2013 ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés au 31 janvier 2013, sauf en ce qui concerne l'adoption des nouvelles normes et des modifications décrites ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels au 31 janvier 2013 contenus dans le prospectus avec supplément – RFPV daté du 21 mai 2013.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les états financiers de BRP et de Bombardier Produits Récréatifs inc.. Bombardier Produits Récréatifs inc. exerce le contrôle sur toutes ses filiales au moyen de participations en propriété exclusive assorties de droits de vote (à l'exception du Regionales Innovations Centrum, situé en Autriche, pour lequel une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation). Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les résultats opérationnels pour les périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels pour l'ensemble de l'exercice, les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société étant influencés par les changements de saison et les tendances du secteur.

Le 12 juin 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. MODE DE PRÉSENTATION [SUITE]

#### a) Nouvelles normes et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers

##### *IAS 19, Avantages du personnel*

La Société a appliqué rétrospectivement les modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2013. Ces changements exigent notamment que la Société calcule la composante frais financiers liée aux régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant à l'obligation découlant des avantages sociaux futurs du personnel le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations déterminées. Avant les modifications à IAS 19, les produits financiers des régimes capitalisés étaient présentés séparément des frais financiers et étaient calculés en fonction du rendement prévu des actifs des régimes. De plus, la Société est désormais tenue de comptabiliser les frais de gestion d'actifs liés aux régimes de retraite dans les charges d'exploitation, tandis qu'avant les modifications à IAS 19, ces charges étaient prises en compte dans le calcul des produits financiers et des écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations déterminées.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, sur le résultat net et les autres éléments du résultat global déclarés pour l'exercice courant et pour les périodes déclarées antérieurement.

##### *Incidence sur le résultat net*

	Trimestres terminés les		Exercice terminé le
	30 avril 2013	30 avril 2012	31 janvier 2013
Résultat net avant les modifications à IAS 19	26,4 \$	55,0 \$	121,0 \$
Incidence des modifications à IAS 19			
Frais généraux et administratifs	(0,3)	(0,3)	(1,1)
Frais financiers	2,0	2,2	8,6
Produits financiers	(2,6)	(2,5)	(9,9)
Charge d'impôt	0,2	0,2	0,6
Résultat net	25,7 \$	54,6 \$	119,2 \$

##### *Incidence sur les autres éléments du résultat global*

	Trimestres terminés les		Exercice terminé le
	30 avril 2013	30 avril 2012	31 janvier 2013
Autres éléments de la perte globale avant les modifications à IAS 19	(17,6) \$	(23,4) \$	(30,5) \$
Incidence des modifications à IAS 19	0,7	0,4	1,8
Autres éléments de la perte globale	(16,9) \$	(23,0) \$	(28,7) \$



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. MODE DE PRÉSENTATION [SUITE]

#### a) Nouvelles normes et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers [suite]

*Incidence sur le bénéfice de base par action*

	Trimestres terminés les	Exercice terminé le	
	30 avril 2013	30 avril 2012	
		31 janvier 2013	
Bénéfice de base par action avant les modifications à IAS 19	0,26	0,54	1,19
Incidence des modifications à IAS 19	(0,01)	—	(0,02)
Bénéfice de base par action	0,25	0,54	1,17

L'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, n'a eu aucune incidence sur le résultat global ni sur la situation financière de la Société présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires et annuels antérieurs.

#### *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, est une nouvelle norme qui établit les obligations d'information liées à tous les types d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. Par conséquent, l'adoption de cette nouvelle prise de position aura une incidence sur les informations à fournir que la Société présentera dans ses états financiers annuels consolidés pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2014.

#### *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prévoit les informations à fournir requises sur les évaluations à la juste valeur. La Société a adopté cette norme de manière prospective au cours du trimestre terminé le 30 avril 2013, et cette adoption n'a eu aucune incidence sur ses résultats financiers. La Société a inclus à la note 15 les informations additionnelles requises par cette norme.

#### b) Normes et modifications adoptées n'ayant aucune incidence sur les états financiers

##### *IFRS 10, États financiers consolidés*

IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et les exigences de consolidation présentées dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. L'objectif d'IFRS 10 est de définir la notion de contrôle et d'établir le contrôle comme facteur permettant de déterminer le moment et la manière d'inclure une entité dans un jeu d'états financiers consolidés. L'adoption de cette nouvelle prise de position n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

##### *IFRS 11, Partenariats*

IFRS 11, *Partenariats*, remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 met l'accent sur les droits et obligations d'un partenariat, plutôt que sur sa forme juridique, comme c'était le cas en vertu d'IAS 31. L'adoption de cette nouvelle prise de position n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La première phase définit la comptabilisation des instruments financiers et exige essentiellement l'évaluation soit au coût amorti, soit à la juste valeur. IFRS 9 aura prise d'effet pour la Société le 1<sup>er</sup> février 2015. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> février 2014, la Société adoptera IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Cette norme précise les exigences de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur la présentation de ses états financiers consolidés.

### 4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2013	31 janvier 2013
Placements à utilisation restreinte <sup>[a]</sup>	15,2 \$	17,2 \$
Instruments financiers dérivés	0,9	1,8
Autres	8,0	8,0
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>24,1 \$</b>	<b>27,0 \$</b>
Actifs courants	5,4	7,8
Actifs non courants	18,7	19,2
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>24,1 \$</b>	<b>27,0 \$</b>

<sup>[a]</sup> Les placements à utilisation restreinte ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite de BRP-Powertrain GmbH & Co. KG, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.

### 5. STOCKS

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2013	31 janvier 2013
Matériaux et travaux en cours	230,7 \$	222,8 \$
Produits finis	165,4	132,5
Pièces et accessoires	108,5	109,7
<b>Total des stocks</b>	<b>504,6 \$</b>	<b>465,0 \$</b>

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2013, la Société a comptabilisé à l'état du résultat net une réduction de valeur des stocks de 1,3 million de dollars (1,9 million de dollars au cours du trimestre terminé le 30 avril 2012).

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 6. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES

La Société dispose d'un total de 350 millions de dollars en vertu de ses facilités de crédit renouvelables arrivant à échéance en mars 2016 (les « facilités de crédit renouvelables »). Au 30 avril 2013, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissent comme suit:

- i) le montant en dollars américains
  - a) au taux LIBOR majoré de 2,50 % par année;
  - b) au taux de base américain majoré de 1,50 % par année;
  - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,50 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
  - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 % par année;
  - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,50 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,50 % par année.

Pour des périodes ultérieures, les coûts d'emprunt pourraient augmenter jusqu'à concurrence de 1,50 % ou diminuer de 0,25 %, selon le levier financier de la Société, qui correspond au ratio de la dette nette de Bombardier Produits Récréatifs inc. sur ses flux de trésorerie consolidés tel que défini ci-après.

La dette nette comprend la valeur comptable des facilités de crédit renouvelables, les obligations en vertu de contrats de location-financement et la dette à long terme, moins la trésorerie. Les flux de trésorerie consolidés correspondent au résultat avant les frais financiers, les produits financiers, l'impôt sur le résultat, l'amortissement, les éléments inhabituels ou non récurrents, et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme, ajustés pour tenir compte de certains autres coûts, charges et dépenses avec et sans effet de trésorerie, qui sont tous énoncés en détail dans la convention concernant les facilités de crédit renouvelables.

Dans certaines circonstances, la Société doit maintenir un ratio de couverture des charges fixes minimal pour avoir un plein accès à ses facilités de crédit renouvelables.

La Société paie des commissions d'engagement de 0,45 % à 0,50 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Le 30 mai 2013, la Société a modifié certaines modalités relatives aux facilités de crédit renouvelables (se reporter à la note 16).

### 7. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2013	31 janvier 2013
Provisions sur les produits vendus	150,6 \$	141,7 \$
Restructuration	13,0	13,9
Autres	15,2	15,9
<b>Total des provisions</b>	<b>178,8 \$</b>	<b>171,5 \$</b>
Provisions courantes	110,9	101,6
Provisions non courantes	67,9	69,9
<b>Total des provisions</b>	<b>178,8 \$</b>	<b>171,5 \$</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 7. PROVISIONS [SUITE]

Les provisions sur les produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties régulières et prolongées sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses concessionnaires indépendants, ses distributeurs ou ses clients en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions sur les produits vendus et à la provision de restructuration.

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

	Provisions sur les produits vendus	Restructuration	Autres	Total
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>141,7 \$</b>	<b>13,9 \$</b>	<b>15,9 \$</b>	<b>171,5 \$</b>
Montant passé en charges au cours du trimestre	63,0	—	1,9	64,9
Montant payé au cours du trimestre	(52,2)	(1,0)	(1,7)	(54,9)
Montant reversé au cours du trimestre	(3,0)	—	(0,8)	(3,8)
Effet des fluctuations des taux de change	(0,4)	0,1	(0,1)	(0,4)
Désactualisation et effet de la variation des estimations d'actualisation	1,5	—	—	1,5
<b>Solde au 30 avril 2013</b>	<b>150,6 \$</b>	<b>13,0 \$</b>	<b>15,2 \$</b>	<b>178,8 \$</b>

### 8. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2013	31 janvier 2013
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	60,1 \$	65,0 \$
Montant à payer à Bombardier Inc.	21,3	21,3
Instruments financiers dérivés	6,8	4,1
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite	6,7	8,8
Autres	7,8	6,9
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>102,7 \$</b>	<b>106,1 \$</b>
Passifs courants	73,4	74,7
Passifs non courants	29,3	31,4
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>102,7 \$</b>	<b>106,1 \$</b>

La tranche non courante est principalement constituée des instruments financiers dérivés, d'un montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite et du montant à payer à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 9. DETTE À LONG TERME

Au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013, les dates d'échéance, les taux d'intérêt, les montants nominaux restant dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

							30 avril 2013	
	Date d'échéance	Taux d'intérêt contractuel		Taux d'intérêt effectif		Montant nominal restant dû		Valeur comptable
Facilité à terme	Janvier 2019	5,00	%	5,42	%	1 050,0	\$ US	1 038,3 <sup>[a]</sup>
Emprunt à terme	Décembre 2014	1,21	%	1,21	%	1,1	Euro	1,4
Emprunt à terme	Décembre 2015	1,21	%	1,21	%	2,3	Euros	3,0
Emprunt à terme	Septembre 2016	1,46	%	1,46	%	1,4	Euro	1,9
Emprunt à terme	Décembre 2016	1,13	%	6,85	%	7,5	Euros	8,8
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,17	%	8,60	%	7,5	Euros	7,9
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,96	%	6,64	%	1,8	Euro	2,1
Emprunt à terme	Décembre 2018	1,19	%	5,64	%	7,5	Euros	8,3
<b>Total de la dette à long terme</b>								<b>1 071,7</b> \$
<b>Tranche courante</b>								<b>12,6</b>
<b>Tranche non courante</b>								<b>1 059,1</b>
<b>Total de la dette à long terme</b>								<b>1 071,7</b> \$

<sup>[a]</sup> Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 19,3 millions de dollars.

							31 janvier 2013	
	Date d'échéance	Taux d'intérêt contractuel		Taux d'intérêt effectif		Montant nominal restant dû		Valeur comptable
Facilité à terme	Janvier 2019	5,00	%	5,42	%	1 050,0	\$ US	1 029,2 <sup>[a]</sup>
Emprunt à terme	Décembre 2014	1,23	%	1,23	%	1,1	Euro	1,5
Emprunt à terme	Décembre 2015	1,23	%	1,23	%	2,3	Euros	3,1
Emprunt à terme	Septembre 2016	1,48	%	1,48	%	1,4	Euro	1,9
Emprunt à terme	Décembre 2016	1,13	%	6,85	%	7,5	Euros	8,9
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,17	%	8,60	%	7,5	Euros	7,9
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,98	%	6,68	%	1,8	Euro	2,1
<b>Total de la dette à long terme</b>								<b>1 054,6</b> \$
<b>Tranche courante</b>								<b>12,2</b>
<b>Tranche non courante</b>								<b>1 042,4</b>
<b>Total de la dette à long terme</b>								<b>1 054,6</b> \$

<sup>[a]</sup> Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 20,0 millions de dollars.

#### a) Facilité à terme

Au 30 avril 2013, la Société peut, sous réserve de certaines conditions, augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté. La facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles à ce genre d'instrument, mais ne comporte aucune clause restrictive relative au maintien de ratios financiers.

Au 30 avril 2013, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme correspondent aux éléments suivants :

- i) le taux LIBOR majoré de 3,75 % par année, avec un taux LIBOR minimum de 1,25 %;
- ii) le taux de base américain majoré de 2,75 %;
- iii) le taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,75 %.

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **9. DETTE À LONG TERME [SUITE]**

#### **a) Facilité à terme (suite)**

Conformément à l'entente visant la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

Le 30 mai 2013, la Société a modifié certaines modalités de la facilité à terme (se reporter à la note 16).

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2012, la Société a emprunté une tranche de 25,0 millions de dollars américains (25,0 millions de dollars) sur le montant disponible de 150,0 millions de dollars américains.

#### **b) Emprunts à terme**

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2013, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie d'un taux d'intérêt favorable en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme appuie les projets de recherche et de développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,5 millions d'euros (10,0 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,19 % jusqu'au 30 juin 2016, puis au taux de 2,19 % du 1<sup>er</sup> juillet 2016 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2018. La Société a comptabilisé une subvention de 1,2 million d'euros (1,6 million de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et de développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2012, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme appuie les projets de recherche et de développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal totalise 1,4 million d'euros (1,8 million de dollars), porte intérêt au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,25 % et arrive à échéance en septembre 2016.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 10. CAPITAL SOCIAL

Les variations du capital social émis et en circulation et classé aux capitaux propres s'établissent comme suit :

	30 avril 2013		31 janvier 2013	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Solde au début</b>				
Actions ordinaires de catégorie A	229 387 717	32,7 \$	229 387 717	32,7 \$
Actions ordinaires de catégorie A.1	123 516 460	17,3	123 516 460	17,3
Actions ordinaires de catégorie B	20 813 623	2,2	20 310 623	2,2
	<b>373 717 800</b>	<b>52,2</b>	<b>373 214 800</b>	<b>52,2</b>
<b>Émises à l'exercice d'options d'achat d'actions</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	9 103 750	15,1	792 800	0,3
<b>Rachetées</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	(368 600)	(0,1)	(289 800)	(0,3)
<b>Réduction du capital déclaré</b>				
Actions ordinaires de catégorie A	—	(27,5)	—	—
Actions ordinaires de catégorie A.1	—	(14,8)	—	—
Actions ordinaires de catégorie B	—	(2,6)	—	—
	—	(44,9)	—	—
<b>Solde à la fin</b>				
Actions ordinaires de catégorie A	229 387 717	5,2	229 387 717	32,7
Actions ordinaires de catégorie A.1	123 516 460	2,5	123 516 460	17,3
Actions ordinaires de catégorie B	29 548 773	14,6	20 813 623	2,2
	<b>382 452 950</b>	<b>22,3 \$</b>	<b>373 717 800</b>	<b>52,2 \$</b>

Les variations du capital social émis et en circulation et classé dans le passif se présentent comme suit :

	30 avril 2013		31 janvier 2013	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Solde au début</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	5 635 910	21,2 \$	5 491 752	14,3 \$
Actions ordinaires de catégorie super B	4 016 550	15,0	4 016 550	10,4
	<b>9 652 460</b>	<b>36,2</b>	<b>9 508 302</b>	<b>24,7</b>
<b>Émises</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	2 000	—	197 846	0,7
	2 000	—	197 846	0,7
<b>Rachetées / annulées</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	(83 600)	(0,3)	(53 688)	(0,2)
Actions ordinaires de catégorie super B	(100 000)	(0,2)	—	—
	(183 600)	(0,5)	(53 688)	(0,2)
<b>Échangées / converties</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	295 223	1,0	—	—
Actions ordinaires de catégorie super B	(295 223)	(1,0)	—	—
	—	—	—	—
<b>Réduction du capital social</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	—	(0,7)	—	—
Actions ordinaires de catégorie super B	—	(0,5)	—	—
	—	(1,2)	—	—
<b>Augmentation de la juste valeur</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	—	12,2	—	6,4
Actions ordinaires de catégorie super B	—	7,4	—	4,6
	—	19,6	—	11,0
<b>Solde à la fin</b>				
Actions ordinaires de catégorie B	5 849 533	33,4	5 635 910	21,2
Actions ordinaires de catégorie super B	3 621 327	20,7	4 016 550	15,0
	<b>9 470 860</b>	<b>54,1 \$</b>	<b>9 652 460</b>	<b>36,2 \$</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 10. CAPITAL SOCIAL [SUITE]

Dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant ses actions à droit de vote subalterne, le 29 mai 2013, la Société a regroupé ses actions en circulation à raison de 3,765 pour une. Au 30 avril 2013, ce changement n'était pas reflété de manière rétrospective dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, sauf dans les cas où les IFRS l'exigeaient (se reporter à la note 11).

Le 15 avril 2013, la Société a déclaré et versé un dividende de 0,84 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie A, ses actions ordinaires de catégorie A.1 et ses actions ordinaires de catégorie B, ainsi qu'un dividende de 2,87 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie super B, pour une contrepartie totale de 330,2 millions de dollars. De plus, la Société a réduit le capital déclaré de la totalité de ses actions de 0,12 \$ par action, pour un montant total de 46,1 millions de dollars.

Entre le 15 avril 2013 et le 30 avril 2013, 9 103 750 options d'achat d'actions ont été exercées par leurs porteurs. Au 30 avril 2013, 3 009 350 options d'achat d'actions étaient en cours en vertu de l'ancien régime d'options sur actions (799 296 options compte tenu du regroupement d'actions décrit ci-dessus).

Le 30 avril 2013, la Société a déclaré et versé un dividende de 0,39 \$ par action sur la totalité de ses actions, pour un montant total de 152,8 millions de dollars.

### 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

#### a) Bénéfice de base par action

En vertu des IFRS, le bénéfice de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ont été calculés en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une (se reporter à la note 10), comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat net attribuable aux actionnaires	25,7 \$	54,7 \$
Actions ordinaires émises au début de l'exercice	101 824 770	101 652 882
Incidence de l'émission d'actions et de l'exercice d'options d'achat d'actions	1 202 809	10 757
Incidence du rachat et de l'annulation d'actions	(66 879)	(19 476)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	102 960 700	101 644 163
Bénéfice par action – de base	0,25 \$	0,54 \$



**BRP inc.**

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **11. BÉNÉFICE PAR ACTION [SUITE]**

#### **b) Bénéfice par action dilué**

En vertu des IFRS, le bénéfice par action dilué et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après ajustement pour tenir compte de l'incidence de la totalité des actions dilutives ont été calculés en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une (se reporter à la note 10), comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat net attribuable aux actionnaires	25,7 \$	54,7 \$
Incidence dilutive des actions dilutives sur le résultat net	—	—
Résultat net attribuable aux actionnaires, ajusté pour tenir compte de l'incidence dilutive	25,7	54,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	102 960 700	101 644 163
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	1 091 700	1 101 789
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilutives	104 052 400	102 745 952
Bénéfice par action – dilué	0,25 \$	0,53 \$

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012, néant et 1,7 million d'options sur achat d'actions, respectivement, ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que ces options dépendaient de l'occurrence d'un événement de liquidité.

### **12. AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION**

Les autres revenus d'exploitation se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Gain de change sur les éléments du fonds de roulement	(7,1) \$	(4,0) \$
Perte sur les contrats de change à terme	1,5	2,1
Autres	(0,1)	0,1
Total	(5,7) \$	(1,8) \$

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 13. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Intérêts et coûts de transaction amortis sur la dette à long terme	14,5 \$	6,1 \$
Intérêts sur l'aide gouvernementale à rembourser	—	10,6 <sup>[a]</sup>
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	0,4	0,6
Coût financier lié aux avantages futurs du personnel	2,3	2,3
Pertes (économies) au titre des garanties financières	(0,2)	1,0
Désactualisation de provisions	0,3	0,3
Autres	0,8	0,3
<b>Frais financiers</b>	<b>18,1</b>	<b>21,2</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(0,8)</b>
<b>Total</b>	<b>16,9 \$</b>	<b>20,4 \$</b>

<sup>[a]</sup> Comprend un montant de 9,0 millions de dollars lié au remboursement accéléré de l'aide gouvernementale qui se chiffre à 60,1 millions de dollars.

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Charge d'impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	5,8 \$	5,5 \$
Pour des exercices antérieurs	(0,3)	1,0
	5,5	6,5
Charge d'impôt différé		
Différences temporaires	9,9	14,3
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,2	(0,2)
	10,1	14,1
<b>Charge d'impôt</b>	<b>15,6 \$</b>	<b>20,6 \$</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi Canadienne et la charge d'impôt comptabilisée, s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les			
	30 avril 2013		30 avril 2012	
	11,1 \$	26,9 %	20,2 \$	26,9 %
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi				
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :				
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	(1,8)		0,2	
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,2		(0,2)	
Avantages fiscaux des pertes et des différences temporaires non comptabilisées	0,4		—	
Comptabilisation de l'impôt sur l'écart de change	(0,4)		0,3	
Écarts permanents <sup>[a]</sup>	6,9		(0,5)	
Autres	(0,8)		0,6	
Charge d'impôt	15,6 \$		20,6 \$	

<sup>[a]</sup> Les écarts permanents découlent principalement de l'évaluation à la juste valeur des actions ordinaires rachetables et du gain (de la perte) de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

### 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur représente le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre deux parties agissant en toute liberté, selon les marchés actuels relatifs aux instruments comportant le même risque, la même valeur en capital et la même échéance. La juste valeur respective des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument, ce qui correspond au risque de crédit de la contrepartie dans le cas des actifs financiers et au risque de crédit de la Société dans le cas des passifs financiers.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation. Lorsque les données utilisées en vertu de ces méthodes d'évaluation sont seulement des données qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

La juste valeur, le niveau de juste valeur et la valeur comptable des placements à utilisation restreinte, des instruments financiers dérivés, des actions ordinaires rachetables et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

	Niveau de la juste valeur	Au 30 avril 2013	
		Valeur comptable	Juste valeur
Placements à utilisation restreinte (note 4)	Niveau 2	15,2 \$	15,2 \$
Instruments financiers dérivés			
Contrats de change à terme			
Favorables (note 4)		0,9 \$	0,9 \$
Défavorables (note 8)		(5,4)	(5,4)
Swap de taux d'inflation (note 8)		(1,4)	(1,4)
	Niveau 2	(5,9) \$	(5,9) \$
Actions ordinaires rachetables (note 10)	Niveau 3	54,1 \$	54,1 \$
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme) (note 9)			
Facilité à terme	Niveau 1	1 038,3 \$	1 066,8 \$
Emprunts à terme	Niveau 2	33,4	36,4
		1 071,7 \$	1 103,2 \$

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière ou dans les notes se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature court terme.

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

[non audité]

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

Le 29 mai 2013, la Société a réalisé le premier appel public à l'épargne visant ses actions à droit de vote subalterne auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. La Société a réalisé un produit brut de 262,3 millions de dollars à l'émission des actions à droit de vote subalterne (environ 240,8 millions de dollars compte tenu des frais et charges relativement au premier appel public à l'épargne estimés à 21,5 millions de dollars).

Parallèlement au premier appel public à l'épargne réalisé le 29 mai 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé le regroupement des actions en circulation de la Société à raison de 3,765 pour une.

De plus, le conseil d'administration a approuvé un nouveau régime d'options sur achats d'actions aux termes duquel une réserve de 5 814 828 actions à droit de vote subalterne peuvent être attribuées sous forme d'options sur achat d'actions aux employés admissibles de la Société. Le 29 mai 2013, 1 098 500 options avaient été attribuées à des employés admissibles en vertu du nouveau régime d'options d'achat d'actions. L'acquisition des droits relatifs à ces options sur achat d'actions est liée au passage du temps dont les droits relatifs à 25 % des actions seront acquis lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution. Les options sur achat d'actions ont une durée de 10 ans à la fin de laquelle elles expireront. De plus, 799 296 options d'achat d'actions à droit de vote subalterne demeurent en cours en vertu de l'ancien régime d'options sur achats d'actions.

Dans le cadre du premier appel public à l'épargne réalisé le 29 mai 2013, la Société a remboursé un montant de 258 millions de dollars américains (267,2 millions de dollars) sur la facilité à terme. Compte tenu de ce remboursement, la Société n'est plus tenue de rembourser chaque année au moins 1 % du montant minimal initial de la facilité à terme jusqu'à l'échéance de cette dernière en janvier 2019.

Le 30 mai 2013, dans le cadre du premier appel public à l'épargne, la Société a modifié les conditions de sa facilité à terme, ce qui a donné lieu à des réductions de 0,75 % du coût d'emprunt et de 0,25 % du taux LIBOR minimum. De plus, la Société a modifié les conditions des facilités de crédit renouvelables afin de reporter l'échéance de mars 2016 à mai 2018 et de diminuer le coût d'emprunt de 0,25 %. Les coûts engendrés par les modifications s'élèvent à environ 11 millions de dollars et seront amortis sur la durée prévue de la facilité à terme et des facilités de crédit renouvelables.